



A Yvetot, le 26 décembre 2024

Madame, Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,

REF: FA / GL / MR
Affaire suivie par Mme RENELLE

OBJET : Statuts du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central

Madame, Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,


Le Comité Syndical a voté en date du 20 Décembre 2024 de nouveaux statuts par la délibération n°CS2024_90. Ces statuts modifient :

- Le retrait de la Commune de Riville qui depuis le 01^{er} Janvier 2020 fait partie de la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral Agglomération, il convient donc d'intégrer cette communauté d'Agglomération

Je vous serai reconnaissant de donner votre avis dans un délai de trois mois à ces modifications de statuts. Je vous rappelle qu'à défaut d'avis de votre conseil municipal, votre avis est réputé défavorable.

Vous trouverez joint au présent courrier les statuts modifiés et un modèle de délibération.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, le Président l'assurance de ma considération distinguée.


LE PRÉSIDENT
FRANCIS ALABERT